

# ■ Régime des retraites : l'intersyndicale mobilisée

Nouvelle République  
22/10/2013 05:30



« Nous sommes 15 millions en France. Nous ponctionner davantage, c'est nuire à la relance de la consommation. »

En région Centre, le niveau moyen d'une retraite à l'issue d'une carrière complète relevant du régime général est de 993 €, avec une disparité marquée entre les hommes et les femmes, rappelle Jean Jasseron, de la FSU. Avec ses camarades retraités de la CFTC et de la CGT, il analyse le projet de loi actuellement en discussion à l'aune de cette réalité.

L'intersyndicale des retraités 37 pointe aussi du doigt le report de la revalorisation des retraites au 1<sup>er</sup> octobre, la suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veufs ayant eu des enfants, la fiscalisation des majorations de pension accordée aux retraités ayant eu au minimum trois enfants, mais surtout l'allongement de la durée de cotisation. « En région Centre, les personnes admises à la retraite en 2011 avaient, en moyenne, cotisé pendant 159 trimestres. La loi en impose aujourd'hui 166, puis 172 en 2035. C'est faire fi de la réalité puisque 50 % des salariés se trouvent hors emploi lors du passage à la retraite. »

Responsable des retraités de la fonction publique, Michel Dagault, de la FSU, affirme que « du fait des nouvelles mesures, un couple de fonctionnaires ayant trois enfants va voir son imposition augmenter de 664 euros. »

L'intersyndicale ne rejette pas pour autant en bloc l'ensemble des mesures évoquées. « Celles qui concernent le congé maternité, le temps partiel, l'apprentissage vont dans le bon sens, mais qui va les financer ? La retraite doit être considérée comme un " salaire continué ", c'est le message que nous avons fait passer à l'ensemble des parlementaires d'Indre-et-Loire. »

Philippe Samzun